

Les parcours des études de musique, danse et théâtre suivent le « Schéma national d'orientation pédagogique », texte de référence du Ministère de la Culture. L'ensemble des diplômes et cursus sont reconnus par l'Etat et les autres conservatoires.



Une inscription au Conservatoires implique :

- ✓ Une présence régulière aux cours,
- ✓ Un engagement auprès des autres élèves d'un même cours ou d'une même classe,
- ✓ La participation aux manifestations à la demande de l'enseignant,
- ✓ L'achat ou la location de matériels spécifiques : instruments, partitions, méthodes, costumes ...

PARCOURS DES ÉTUDES MUSICALES

CURSUS MUSIQUE

INITIATION

45 min à 1h30 de cours hebdomadaire

ÉVEIL	04 ans / 05 ans MS / GS	1 cours collectif - 45 min	
DÉCOUVERTE	06 / 07 ans CP / CE1	1 cours collectif 45 min	Ateliers découvertes instrumentales 30 min 3 élèves/ateliers
PRÉCYCLE	07 / 10 ans CE1 / CM2	1 cours collectif 1h00	1 cours d'instrument individuel 30 min

CYCLE I

2h00 à 2h30 de cours hebdomadaire

I C 1 & 2 Cycle I années 1 & 2	dès 08 ans CE2	1 cours collectif 1h30 : CM 45 min + PC débutants 45 min		1 cours d'instrument individuel 30 min
I C 3 & 4 Cycle I années 3 & 4		1 cours collectif CM 1h00	1 cours collectif PC Junior au choix 1h00	

PASSAGE EXAMEN : ATTESTATION DE FIN DE CYCLE

CYCLE II

3h15 à 3h45 de cours hebdomadaire

II C Cycle II années 1 2 3	1 cours collectif - CM 1h00	1 cours collectif PC au choix 1h30	1 cours d'instrument individuel 45 min
II C Examen Année de l'examen	1 cours collectif - CM 1h30		

PASSAGE EXAMEN - DIPLOME : BREVET DE FIN DE CYCLE II

CYCLE III

4h30 de cours hebdomadaire

III C Cycle III années 1 & 2	1 cours collectif - CM 2h00	1 cours collectif PC au choix 1h30	1 cours d'instrument individuel - 1h00
--	-----------------------------	---------------------------------------	--

PASSAGE EXAMEN - DIPLOME : CERTIFICAT D'ETUDES MUSICALES

PARCOURS MUSIQUE ADOS - ADULTES

PARCOURS PERSONNALISE

1h00 à 3h00 de cours hebdomadaires

DÉBUTANT	dès 11 ans Ados	1 cours collectif CM 1h00	dès la 2ème année PC obligatoire	1 cours d'instrument individuel 30 min
INTERMÉDIAIRE	dès 18 ans Adultes	CM Adultes non obligatoire		
AVANCÉ				

DISPOSITIF GRUPPETTO

AMÉNAGEMENT HORAIRE

1h30 de cours hebdomadaires

GRUPPETTO	Après 1 année d'instrument	1 cours collectif - 1h30	Cours dispensé par le professeur d'instrument multi-niveaux - 2 à 5 élèves Possibilité de réintégrer le cursus à tout moment
-----------	-------------------------------	--------------------------	--

PARCOURS COLLECTIF MUSIQUE

1 ou plusieurs cours en collectifs en fonction du niveau



BON A SAVOIR

- Trois cours sont indispensables pour un bon apprentissage instrumental :
 - ✓ 1 cours d'instrument ou de chant en individuel
 - ✓ 1 cours théorique CM « Culture Musicale »
 - ✓ 1 cours collectif PC « Pratiques Collectives »
- Plusieurs cours collectifs musique sont proposés et peuvent se rajouter au cursus sans coût supplémentaire.
- Une pratique régulière de l'instrument chez soi est essentielle si l'on souhaite progresser.
- Les APE du conservatoire proposent la location d'instruments.
- L'élève doit venir en cours avec son matériel : instrument, partitions, cahiers de devoirs ...
- Le cours de "Découverte" permet à chacun et à tous les âges d'essayer différents instruments pendant une année.
- La présentation à un examen est proposée par le professeur quand l'élève atteint le niveau requis. Il n'est pas obligatoire.
- Un élève peut réintégrer le cursus diplômant à tout moment.
- Les adultes sont admis en cours individuel d'instrument dans la limite des places disponibles et pour une durée qui pourra être limitée.

PARCOURS DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

DANSE MODERNE - JAZZ

CURSUS DANSE MODERNE - JAZZ

INITIATION

45 min à 1h00 de cours hebdomadaire

ÉVEIL	04 / 05 ans MS / GS	1 cours collectif - 45 min
PRÉCYCLE	06 / 07 ans CP / CE1	1 cours collectif - 1h00

CYCLE I

2h00 à 2h30 de cours hebdomadaire

I C 1 & 2	dès 08 ans CE2	1 cours collectif Technique - 1h15	1 cours collectif Atelier - 1h15
I C 3 & 4		1 cours collectif Technique - 1h30	

PASSAGE EXAMEN : ATTESTATION DE FIN DE CYCLE

CYCLE II

4h00 de cours hebdomadaire

II C	1 cours collectif Technique - 1h30	1 cours collectif Atelier / Composition - 2h30
-------------	------------------------------------	--

PASSAGE EXAMEN - DIPLOME : BREVET D'ETUDES CHOREGRAPHIQUES

DANSE ADOS / ADULTES

1h00 à 1h30 de cours hebdomadaire

DÉBUTANT	dès 11 ans	1 cours collectif - 1h30
AVANCÉ		

PARCOURS DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES DANSE CLASSIQUE

CURSUS DANSE CLASSIQUE

INITIATION

45 min à 1h00 de cours hebdomadaire

ÉVEIL	04 / 05 ans MS / GS	1 cours collectif - 45 min
PRÉCYCLE	06 / 07 ans CP / CE1	1 cours collectif - 1h00

CYCLE I

2h00 à 2h30 de cours hebdomadaire

I C 1 & 2	dès 08 ans CE2	1 cours collectif Technique - 1h15	1 cours collectif Répertoire - 1h15
I C 3 & 4		1 cours collectif Technique - 1h30	

PASSAGE EXAMEN : ATTESTATION DE FIN DE CYCLE

CYCLE II

4h00 de cours hebdomadaire

II C	1 cours collectif Technique - 1h30	1 cours collectif Répertoire - 2h30
-------------	------------------------------------	-------------------------------------

PASSAGE EXAMEN - DIPLOME : BREVET D'ETUDES CHOREGRAPHIQUES

DANSE ADOS / ADULTES

1h00 à 1h30 de cours hebdomadaire

BARRE À TERRE	dès 15 ans	1 cours collectif - 1h00
ADOS / ADULTES	dès 11 ans	1 cours collectif - 1h30



BON A SAVOIR

- Un certificat médical est obligatoire pour la pratique de la danse en conservatoire.
- Une tenue spécifique et adaptée à la pratique de la danse sera demandée.
- La participation aux spectacles est obligatoire – et pour les adultes dès la 2^{ème} année d'inscription.
- Un costume pour le spectacle sera à la charge de la famille.

PARCOURS DES ÉTUDES THÉÂTRALES

PARCOURS THÉÂTRE

INITIATION

1h00 de cours hebdomadaire

INITIATION	06 / 07 ans CP / CE1	1 cours collectif - 1h00
-------------------	-------------------------	--------------------------

PARCOURS DÉCOUVERTE

1h30 de cours hebdomadaire

THÉÂTRE EN HERBE	08 / 10 ans CE2 / CM2	1 cours collectif - 1h30
THÉÂTRE JUNIOR	11 ans 6ème et 5ème	
GRAINES D'ACTEURS	13 ans 4ème et 3ème	

ATTESTATION DE FIN DE PARCOURS

THÉÂTRE ADOS - ADULTES

1h30 à 3h00 de cours hebdomadaire

ATELIER ADOS	dès 15 ans Lycée	1 cours collectif - 1h30	+ Atelier Adultes 1h30 optionnel
ATELIER ADULTES	dès 18 ans	1 cours collectif - 1h30	



BON A SAVOIR

- La participation aux spectacles est obligatoire dès la 1^{ère} année d'inscription.
- Un costume pour le spectacle sera à la charge de la famille.
- L'élève doit venir en cours avec son matériel : pote-vue, textes ...